

## **Droits de l'enfant Un quart de siècle fêté au Parlement**

Le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a fêté, mercredi, le 25<sup>e</sup> anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant. La cérémonie a rassemblé 150 enfants, des membres du gouvernement et le délégué général aux droits de l'enfant, Bernard De Vos, qui a présenté son travail à l'assemblée. Adoptée en 1989, la convention énonce, en 54 articles, les droits fondamentaux des enfants du monde : droit à être protégé contre les influences nocives, les mauvais traitements et l'exploitation et à participer à part entière à la vie familiale, culturelle et sociale. (Belga)